

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
12207

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 8 FEVRIER 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. BRUNO GENZANA / MME VÉRONIQUE MIQUELLY**

OBJET : Equipement de la Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM, AMU).

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département a souhaité soutenir la mise en place, au sein du quartier de la Joliette à Marseille, de la Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM).

Cette opération, portée par Aix-Marseille Université (AMU) en collaboration avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, a vocation à être une vitrine en matière de recherche publique et d'innovation, à participer à la mission de l'université dans le domaine de la diffusion de la culture scientifique et à contribuer à l'animation et au rayonnement du territoire.

Parmi les moyens à mettre en œuvre pour assurer ces différentes missions, la CISAM souhaite se doter, au sein du bâtiment Le Castel, d'un équipement de communication de haute technologie rendant possible des échanges en réalité virtuelle augmentée sans casque "Hyve-3D".

Cet équipement contribuera à la communication permanente entre les 5 principaux campus universitaires et les sites scientifiques de l'AMU. Ses fonctionnalités permettront aussi l'élaboration interactive de travaux entre chercheurs, étudiants et citoyens, des enseignements à distance et le partage de la culture scientifique auprès de la population du département.

L'équipement complet "Hyve-3D" et son installation sont évalués à 299 182 €HT sur lesquels la participation du Conseil départemental est appelée à hauteur de 150 000 €, soit 50,1%.

Une fiche technique et financière ainsi que le montant de l'affectation sont annexés au rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

**Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM)
 Equipement Hyve-3D
 AMU**

Bénéficiaire	Aix Marseille Université 58 Boulevard Charles Livon Jardin du Pharo 13284 Marseille
Représentant	Président : Yvon BERLAND
Pour le compte	Cité de l'innovation et des savoirs Aix-Marseille CISAM Bâtiment Le Castel 61 boulevard des Dames 13002 Marseille
Montant sollicité	150 000 €
Montant total du projet	1 235 000 €
Objet	Acquisition d'un équipement de type Hyve-3D Système de communication en réalité virtuelle augmentée

Plan de financement

DEPENSES HT (€)		RECETTES (€)	
6 stations complètes Hyve 3D (écrans, miroirs optiques, logiciel)	165 000 €	AMU	149 182 €
Système de projection (projecteurs Optoma UHD60 4 K)	11 400 €	Conseil départemental	150 000 €
Postes informatiques, tablettes et pencils	32 082 €		
Installation et divers	64 000 €		
Matériels informatiques annexes et raccordement	26 700 €		
Total	299 182 €	Total	299 182 €

Proposition de subvention du Conseil départemental : 150 000 €(soit 50,1 %)